


STAGE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (DGAJP)



Assemblée nationale du Québec et Association internationale des études québécoises
Direction générale des affaires juridiques et parlementaires

DATES DU STAGE

Du 4 septembre au
14 décembre 2012

LIEU DU STAGE

Assemblée nationale du Québec, 1035, rue des Parlementaires, Québec, Canada, G1A 1A3

TYPE DE STAGE

Stage rémunéré de quinze (15) semaines, à temps plein, reconnu par l'université d'attache et nécessaire à l'obtention d'un diplôme

OBJECTIFS

Permettre à un étudiant ou une étudiante de l'extérieur du Québec, inscrit ou inscrite à la maîtrise ou au doctorat, de vivre une expérience de travail dans une institution québécoise et de mettre en pratique les connaissances et habiletés acquises dans le cadre des études. Encourager cet étudiant ou cette étudiante à développer de meilleures connaissances sur le Québec, ses institutions parlementaires et ses pratiques en matière de démocratie.

CONDITIONS

Être inscrit dans un programme de maîtrise ou de doctorat dans un établissement universitaire de l'extérieur du Québec exigeant un ou plusieurs stages pour l'obtention d'un diplôme universitaire de 2^e ou de 3^e cycle.

CHAMPS D'ÉTUDES VISÉS

Droit, administration publique, science politique ou toute autre formation universitaire pertinente et équivalente.

DESCRIPTION DU STAGE

À l'automne 2012, l'Assemblée nationale du Québec offre la possibilité de réaliser un stage à la Direction générale des affaires juridiques et parlementaires. La DGAJP planifie, oriente, coordonne et contrôle les activités des unités administratives sous son autorité. Elle collabore à la définition des orientations et objectifs de l'Assemblée pour les affaires parlementaires et participe à la demande du secrétaire général à divers comités de travail. Elle assiste le secrétaire général dans son rôle de premier conseiller en matière de travaux de l'Assemblée et des commissions parlementaires. Elle conseille également les autorités et les unités administratives sur le plan juridique et rédige ou révisé différents textes législatifs et réglementaires. Enfin, elle assiste les députés qui ne sont pas membres du Conseil des ministres dans la préparation de projets de loi publics.

EXIGENCES, CONDITIONS DE TRAVAIL ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature, de préférence par courrier électronique, au plus tard le 14 mars 2012 à l'attention de l'Association internationale des études québécoises accueil@aieq.qc.ca Objet du message : Prénom/Nom/Stage ANQ_DGAJP_2012

Pour plus de renseignements sur cette offre de stage, veuillez communiquer avec l'Association internationale des études québécoises (AIEQ)

32, rue Notre-Dame
Québec (Québec)
G1K 8A5 Canada
Tél. (418) 528-7560

Fax: (418) 528-7558
accueil@aieq.qc.ca

Site internet:
www.aieq.qc.ca

EXIGENCES

- Avoir démontré l'excellence dans ses résultats scolaires;
- Posséder une bonne maîtrise des méthodes de recherche utilisées dans sa discipline;
- Avoir une excellente compétence de communication orale et écrite en français;
- Posséder des capacités d'organisation et de travail seul aussi bien qu'en équipe;
- Avoir un intérêt marqué pour les études portant sur le Québec et une bonne connaissance des relations internationales;
- Avoir une bonne connaissance du rôle d'une assemblée législative et des rapports avec l'exécutif et l'administration publique acquise grâce à un cours, une recherche ou une expérience pratique en lien avec ce genre d'institution.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Salaire** : selon les normes fixées par le Conseil du Trésor du Québec (le tarif horaire varie entre 15 \$ et 19 \$ CA, en fonction de la scolarité complétée);
- **Horaire** : 35 heures/semaine du lundi au vendredi;
- **Durée** : 15 semaines, du 3 septembre au 14 décembre 2012;
- Frais de transport international assumés par l'Association internationale des études québécoises (AIEQ);
- Assurances et visa sont aux frais du ou de la stagiaire;
- Rapport demandé au terme du stage.

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Un curriculum vitae à jour;
- Une lettre de présentation en français précisant l'intérêt du candidat et la pertinence du stage dans son programme d'études ou cheminement de carrière;
- Un relevé officiel des notes obtenues pour les cours ou programmes pertinents par rapport aux tâches énumérées;
- Un résumé du mémoire de maîtrise ou de la thèse de doctorat (20 à 25 lignes maximum), le cas échéant;
- Une brève description du projet que le candidat ou la candidate entend mener au cours de son stage (recherches personnelles);
- Un document confirmant que le stage est nécessaire à l'obtention du diplôme universitaire de maîtrise ou de doctorat;
- Au moins deux (2) lettres de recommandation de professeurs ayant déjà travaillé avec le candidat ou la candidate, dont une dans laquelle le professeur témoigne de la capacité du candidat ou de la candidate à écrire en français.